



JOURNEES INTER-REGIONALES DE CONCERTATION REFORME DE L'IAE COORACE – FAS – EMMAÜS CE QUE LES ADHERENTS NOUS ONT DIT !

Boite à outils - Lobbying

Pour les personnes

« Libérer des contraintes pour accueillir plus et mieux, en sécurisant les parcours »

Mieux recruter

Sur la question du recrutement des salariés en parcours, les participants ont pointé leur difficulté sur les demandes d'agrément, qui peuvent s'avérer complexes et trop longues à obtenir voire refusées sans que la décision ne soit argumentée.

Les SIAE souhaitent être considérées comme des partenaires et non des opérateurs que l'on contrôle. Elles souhaitent bénéficier de plus de confiance de la part du service public de l'emploi. Pour ce faire, il convient de faciliter les obtentions d'agrément pour aboutir à une liberté plus grande et à des facilités de recrutement. Plusieurs propositions ont émergé des débats comme le fait d'automatiser les agréments sur des critères précis, de contrôler a posteriori l'éligibilité des personnes et d'aller vers un agrément unique au niveau des structures. A cela s'ajoute des incertitudes sur les attributions de poste qui conduisent à une sous-consommation. Pourquoi ne pas envisager une bourse aux postes trimestrielle pour mieux anticiper les besoins ?

Pour toucher les publics dits « invisibles », il serait également intéressant d'élargir la liste des prescripteurs agréés du territoire notamment aux structures sociales et d'automatiser l'agrément pour les personnes orientées par des dispositifs de lutte contre l'exclusion.

En outre, les participants évoquent un manque de connaissance de l'IAE par les agents de Pôle Emploi, qui entraîne des non-orientations de publics qui pourraient en bénéficier, voire à des dissuasions d'intégrer des parcours d'insertion. Les personnes qui arrivent dans les SIAE sont en outre mal informées sur les dispositifs.

Pour pallier ces difficultés pourraient être organisées des formations sur l'IAE à destination des agents de Pôle Emploi, des événements type speed-dating, les dialogues de gestion pourraient également se tenir au sein des SIAE.



Les offres d'emploi postées par les SIAE devraient être visibles par les bénéficiaires avec un espace dématérialisé.



Mieux former

Les participants ont évoqué l'enjeu majeur de la formation pour aller vers l'emploi durable. La formation est partie intégrante du triptyque d'accompagnement des salariés. Comment mieux mettre en avant, valoriser et faire reconnaître cette dimension formative de la SIAE ? Les formations réalisées au sein des structures par les accompagnants devraient être reconnues et certifiées pour un plein bénéfice des salariés accompagnés. Par ailleurs, il est encore difficile pour les SIAE de mobiliser de la formation pour faire monter en compétence le public en insertion. Le PIC IAE est une avancée mais il doit être clarifié, simplifié et pérennisé après 2022.



Proposer une enveloppe forfaitaire par structure pour la formation. Elle pourrait être définie en fonction de la masse salariale.

Mieux évaluer la qualité de l'accompagnement

Concernant l'évaluation des parcours, un consensus très large est apparu sur la problématique du tout quantitatif de l'évaluation de l'IAE qui ne permet pas de mesurer les victoires en termes d'accompagnement. Quid des formations ? Des gains en termes de mobilité, de santé, de logement ? Pourtant, tous ces points sont fondamentaux pour espérer s'épanouir dans sa vie sociale et dans le monde du travail. Les SIAE participantes proposent donc de revoir les critères d'évaluation au bénéfice d'une vision plus large et qualitative des effets de l'accompagnement autour de la mobilité, du logement, des soins, des ressources...

Mieux accueillir et accompagner les Publics dits « invisibles »

Sur la question des publics dits invisibles, c'est à dire les publics les plus éloignés de l'emploi que l'IAE peine à atteindre aujourd'hui, les participants se rejoignent sur l'importance de cet enjeu majeur et sur la volonté de s'en emparer. Pour ce faire, ils préconisent de travailler plus en réseau avec les acteurs sociaux notamment les CHRS.

Pour ce type de public en fragilité, il faudrait pouvoir disposer d'une grande souplesse sur le parcours : sur le temps de travail d'abord, en favorisant le travail à la demande, type TAPAJ, et en autorisant des durées de parcours plus longues. Les participants alertent sur le fait qu'une attention toute particulière doit être portée sur le tout numérique, qui peut être un facteur d'exclusion important.



Sur la question des publics réfugiés ou demandeurs d'asile, un accès au FLE est nécessaire, en développant des partenariats avec des structures dédiées. Il faut, pour ce public mais également pour toutes les personnes fragilisées à l'écrit, préférer les tests de compétences sur le terrain.

Rationaliser les contraintes administratives

Pour permettre toutes ces évolutions qualitatives, les participants demandent à ce que les contraintes administratives soient rationalisées.

Par exemple, sur les données collectées par les différents organismes, la lourdeur administrative se fait de plus en plus sentir et nuit au temps d'accompagnement des personnes. Les participants préconisent un seul système de recueil d'informations qui soit



utilisé par l'ensemble des financeurs : le FSE, la Direccte, le Conseil départemental et Pôle Emploi.



Créer un guichet unique de l'IAE, associé à des dossiers uniques pour les salariés accompagnés. Un seul système d'information, tout au long du parcours et accessible à l'ensemble des parties prenantes, en veillant bien sûr au respect des personnes et aux normes RGPD.

Pour les territoires

« Agir sur les déséquilibres territoriaux et renforcer les coopérations »

Une meilleure gouvernance territoriale

L'instance de pilotage CDIAE est jugée assez sévèrement par les participants ; parfois opaque, avec de fortes disparités entre les départements, des interprétations locales et une problématique de personnalisation des relations qui n'est pas satisfaisante. Ressenti comme une instance d'enregistrement, le CDIAE ne permet pas d'impulser des projets de territoire. Les solutions évoquées par les participants sont liées à la gouvernance territoriale. Les participants souhaitent en effet décrocher l'IAE et bénéficier d'une instance de pilotage qui soit un véritable levier en termes de stratégie territoriale et de prospective.

Pour cela, il a été évoqué la création d'une instance co-pilotée avec la Direccte, Pôle Emploi, les réseaux de l'IAE et des représentants du monde économique. Les PTCE pourraient avoir un rôle au sein de cette instance de pilotage.

Elle aurait pour objectifs de :

- établir des diagnostics territoriaux qui permettraient une meilleure répartition de l'offre sur le territoire
- attribuer des aides spécifiques aux SIAE implantées dans des territoires en difficulté, pourquoi pas en utilisant des outils tels que le FDI ou la modulation
- permettre une meilleure coopération et concertation entre les différents acteurs
- diffuser de l'information et de la veille sur les données économiques du territoire
- développer un CDI inclusion, financé par l'aide au poste, pour des territoires déprimés, ou les salariés en fin de parcours professionnel (proches de la retraite)

Enfin, concernant la gouvernance territoriale, les participants évoquent le besoin d'avoir une instance de pilotage au plus près des réalités du terrain, c'est à dire au niveau du bassin d'emploi. Ainsi, des propositions ont été émises pour que la gouvernance territoriale soit composée de deux instances :

- Un échelon régional pour la vision stratégique
- Un échelon bassin d'emploi pour la vision projets



Le CTA pourrait faire remonter les besoins en compétence sur les territoires avec une projection des besoins futurs donc un vrai rôle en termes de GPEC territoriale.



Mieux Coopérer sur les territoires

Les participants souhaitent favoriser les coopérations et les groupements sur les territoires, tout en conservant des antennes pour y rester au plus près. Ils ont émis l'idée de permettre le financement de l'animation des PTCE. Ceux-ci pourraient devenir de véritables acteurs de l'animation territoriale et structurer les parties prenantes autour de filières, de projets spécifiques. Le GES est également plébiscité avec la proposition de créer un nouveau type de contrat : le CDDI Parcours, contrat porté par le GES, qui permettrait au salarié d'être accueilli de manière sécurisée au sein des différentes structures qui le composent. Cela lui permettrait de démultiplier les possibilités de formation, de découverte métier, de montée en compétences tout en sécurisant ses revenus et ainsi ses chances d'accéder à l'emploi.

Agir dans la société

« Décloisonner et sécuriser l'IAE pour irriguer la société »

Décloisonner l'IAE

Concernant les dispositifs, les SIAE participantes constatent le manque de suivi et de sécurisation des parcours faute de continuité et de partenariats entre les différents acteurs comme les PLIE par exemple. Il conviendrait d'abord, au sein de l'IAE, de faciliter les passerelles entre les différents dispositifs. Or, l'agrément de 24 mois et les contraintes administratives associées ne le favorisent pas. Les parcours sont souvent cloisonnés et changer de dispositif correspond bien souvent pour le salarié à un départ à zéro dans son chemin vers l'emploi durable.

Il est également nécessaire de renforcer les liens avec les entreprises classiques car l'effort d'inclusion doit être partagé. Les participants ont émis plusieurs propositions intéressantes comme favoriser l'émergence de structures hors les murs, sous-traiter l'accompagnement de salariés qui en auraient besoin dans l'entreprise. Des dispositifs de médiation avec l'entreprise classique tels que SEVE ou VITA AIR doivent être appuyés en termes d'essaimage. Il serait également nécessaire que l'inclusion sociale et professionnelle soit pleinement considérée comme un objectif RSE.

Sécurisation des modèles économiques

Les participants ont tous pointé la difficulté d'anticipation des financements publics qui nuisent à la sécurisation de leur modèle économique, avec des phénomènes de stop and go permanents. Sur ce point, la règle doit être le conventionnement pluriannuel pour sécuriser les financements.

A cela s'ajoutent des problématiques récurrentes de retard dans le paiement du FSE, de baisse de financement des collectivités qui nuisent à la santé économique des structures et à leur capacité d'anticipation. Les problématiques d'absentéisme sont également défavorables avec un phénomène de « double peine », il conviendrait de prendre en compte ces heures dans le calcul de l'aide au poste.

D'autres aspects de la réglementation nuisent au développement des SIAE, alors que les financements sont en baisse, ce qui devient une équation vite insoluble. On note la règle des 30% en ACI et les 480H en Association intermédiaire qui nuisent au parcours des salariés et



qu'il conviendrait d'assouplir. Enfin, les participants souhaitent que la mission d'accueil des publics en Association intermédiaire soit prise en compte et financée. Sur la diversification des ressources, l'accès aux marchés publics est aujourd'hui très difficile. Il convient d'avoir une vraie stratégie sur ce point, de sensibiliser les parties prenantes et de faciliter leur accès. Enfin, les structures ne sont pas toujours outillées pour répondre aux appels d'offre, des mutualisations sont à envisager pour pallier ces difficultés. Les participants souhaitent également pouvoir accéder au mécénat.

Mieux évaluer l'impact de l'IAE sur les territoires

La faiblesse de l'analyse de l'impact des SIAE, notamment en termes d'utilité sociale et territoriale, a été abordée. Elle pourrait pourtant permettre de valoriser l'impact économique et environnemental, en termes de vivre-ensemble et d'animation du territoire des SIAE. Cette mesure de l'impact et des coûts évités permettrait de considérer, à juste titre, l'IAE comme un investissement et non comme un coût et à la SIAE de pouvoir mieux valoriser et prester ses savoir-faire.

Les participants ont préconisé d'être outillés en termes d'utilité sociale territoriale en lien également avec les outils qualité développés par les réseaux.



Organiser une grande campagne d'information pour mieux faire connaître l'IAE.

